KHENCHELA

Les agressions nocturnes reviennent

Délestés de leurs biens, argent, bijoux, portables et autres, agressés et humiliés, les habitants vivant à proximité des logements de la FNPOS dénoncent le climat d'insécurité et de peur instauré par des groupes de malfaiteurs et de drogués qui ont imposé leur loi et transformé la vie des habitants de cette cité en un vrai calvaire. Ces mêmes habitants ont déclaré au *Soir d'Algérie,* que faire la prière de l'aube, les sorties matinales et le retour chez eux à une heure tardive devient un cauchemar et ces «voyous» se trouvent toujours avec leurs couteaux, épais, barres de fer, et autres pour les délester de tout objet de valeur sans oublier, les agressions corporelles. Alors devant cet état de fait, les habitants de ces cités, lancent un appel aux autorités locales et à leur tête le chef de la Sûreté de wilaya pour mettre fin aux agissements de ces malfaiteurs qui sèment la terreur et la peur au sein de la population.

Benzaïm Abdelouahab

Le cadavre du fournisseur enlevé retrouvé à El Meïta

Le corps du fournisseur des casernes militaires, un jeune homme originaire de la cité Berâkal à Batna enlevé par un groupe de terroristes, activant dans la zone reliant Khenchela à Tébessa, a été retrouvé à El Meïta à l'extrême sud de la wilaya. Il a été enlevé avec son chauffeur alors qu'ils étaient à bord d'un camion d'approvisionnement. La vigilance des forces militaires a pu sauver le chauffeur. Un terroriste a été abattu, un autre a été blessé et plusieurs armes ont été récupérées au moment de l'accrochage alors que le fournisseur a été enlevé par les terroristes qui l'ont assassiné et ont jeté le cadavre dans un champ. Notons que les forces mixtes de l'armée qui ont multiplié les opérations de ratissage ont mis hors état de nuire plusieurs terroristes.

B. A.

La peine de mort pour la policière meurtrière

Le tribunal criminel d'Oum El-Bouaghi a prononcé avant-hier, à une heure tardive, la peine de mort à l'encontre de la policière accusée du meurtre avec préméditation d'un gendarme demeurant à Mahmel, 9 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Khenchela et travaillant dans une brigade à Blida. La policière, qui travaillait au 4e arrondissement du chef-lieu de wilaya, a tiré deux balles de son pistolet dans la tête de la victime alors qu'ils étaient tous deux à bord d'un véhicule et se promenaient à la sortie de la ville de Mahmel.

B. A.

PLAN D'URGENCE DE LA SDE À MILA

100 postes à réaliser d'ici fin mai

Entouré de ses plus proches collaborateurs, le directeur de la Société de distribution de l'électricité – SDE – de Mila, monsieur Kassimi Kamel a, lors d'un point de presse organisé pour la circonstance, donné un aperçu général sur ce que va être le plan d'urgence 2013 et globalement, celui sur les 5 prochaines années 2013-2017.

Ce plan d'urgence, tracé en haut lieu, tend à faire face aux multiples désagréments occasionnés par les coupures intempestives de l'été précédent et qui ont, rappelons-le, failli dégénérer à maintes reprises et un peu partout à travers le territoire national.

Prenons ses devants, la société a tracé un ambitieux programme de renforcement de ses capacités, et ce, pour faire face à tout imprévu, sachant que la demande lors de la saison estivale, connaît des pics incontrôlables. Ainsi, pour la wilaya de Mila dont le nombre d'abonnés domestiques est de l'ordre de 155 000, il est du devoir de la SDE, selon monsieur Kassimi, de répondre aux besoins des usagers quelles que soient les conditions. De ce fait, l'augmentation de puissance des équipements, la création de bouclage, de nouvelles lignes et de nouveaux postes sources est primordiale ; d'autant plus que Mila est une wilaya qui n'a toujours pas d'autonomie d'alimentation, puisqu'elle s'approvisionne à partir de Constantine (Aïn Smara), l'objectif étant d'arriver à avoir une certaine autonomie, d'ici peu. Pour le plan 2013 donc, Mila est appelé à réaliser, 100 postes sources avant la fin du mois de mai, dont seulement 11 sont achevés et 81 sont en cours de réalisation, pour une enveloppe financière de l'ordre 39,8 milliards de centimes pour les postes et 32,8 milliards pour le réseau.

Le programme prévoit la réalisation de 100 postes-An sur les 5 prochaines années 2013/2017, autrement dit, 500 postes en tout ; pour un nombre de 1 534 postes en service actuellement. Cela ne va sûrement pas se faire sans contraintes et sans grosses difficultés, selon le directeur de la SDE de Mila, qui appréhende énormément les oppositions aux travaux de réalisation, les lenteurs bureaucratiques et surtout les atteintes et les agressions à l'encontre des ouvrages et autres équipement, qui causent beaucoup de préjudices, de désagréments et de retard dans l'exécution des programmes tracés. A signaler que le taux de couverture pour la wilaya est de 98% pour l'électricité et 60% pour le gaz de ville. La société fait face à d'énormes difficultés dans le recouvrement des créances qui avoisinent les 73 milliards de centimes.

Cela n'a pas empêché le directeur de la SDE de Mila, monsieur Kassimi Kamel, de terminer par dire : «Notre rôle n'est pas de poursuivre nos clients en justice, mais plutôt nous avons pour grand souci de bien les satisfaire», voilà qui est dit malgré tout !

A. M'haimoud

OUM EL BOUAGHI

Une bande de malfaiteurs mise hors d'état de nuire

La cour d'assises d'Oum El Bouaghi a prononcé mercredi passé dans sa première session ordinaire, une condamnation à 12 ans de prison ferme contre l'accusé principal B. H., âgé de trente ans, considéré comme le chef d'une bande qui s'est spécialisée dans le vol de véhicules à travers plusieurs régions du Constantinois.

Les faits de cette affaire qui a déstabilisé des propriétaires de véhicules par les agissements de ces voleurs et qui sont restés longtemps insaisissables remontent au début de l'année 2011, et suite à plusieurs plaintes déposées par des victimes de toute la région ayant fait l'objet de disparitions de leurs véhicules dans des conditions similaires, notamment de nuit.

Les enquêtes menées par les limiers des services de sécurité combinés (gendarmes et policiers) qui se sont élargies à plusieurs wilayas entre Constantine, Batna et Oum El Bouaghi, se sont soldées par l'arrestation d'un véhicule suspect portant une fausse plaque d'immatriculation. Les éléments des services de sécurité de la compagnie de gendarmerie de Aïn Mlila dans la wilaya d'Oum El Bouaghi ont tendu des souricières à travers plusieurs voies de circulation pour appréhender certains membres de la bande qui s'est spécialisée dans le vol, et la vente de pièces détachées usagées, produits de ces vols. Cette bande qui agissait dans tout le Constantinois dirigée par «El gatt» opérait à travers la région notamment à Barika, Aïn Smara, Aïn Mlila et Sidi Mabrouk .

A Constantine, plusieurs vols ont été commis par cette bande, où l'on a signalé la disparition d'un camion et de trois véhicules touristiques.

Certaines victimes de cette bande de malfaiteurs qui se sont donné le mot pour se faire justice eux-mêmes, se sont lancés à la recherche de leurs biens par leurs propres moyens. C'est ainsi que leurs efforts les ont conduits à sillonner les quartiers de Aïn Smara, Aïn M'lila, Barika et El Djazar, villes connues pour être des lieux de vente de pièces détachées d'occasion souvent retirées de véhicules volés . Au moment où ces victimes se sont rendues dans l'un des quartiers de la ville de Aïn M'lila dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, elles furent surprises par le passage devant leurs yeux, d'un véhicule appartenant à un voisin qui a disparu tout récemment ; une course poursuite est engagée par ces victimes qui réussirent à rattraper le conducteur qui a été arrêté et remis aux services de la gendarmerie.

Confondu devant les gendarmes de Aïn M'lila, le fuyard s'est avéré être le chef de bande et finit par dénoncer tous les membres de sa bande qui furent aussitôt arrêtés.

Hier, en séance ordinaire, les avocats ont essayé de disculper leurs mandants, mais devant des preuves tangibles qui pesaient sur les accusés, le procureur de la République a requis 20 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de deux millions de DA. Aprés les délibérations, le verdict est tombé condamnant le principal auteur des vols à 12 ans de prison et des peines allant de 2 à 4 ans pour les autres membres de cette bande.

M. C.

SKIKDA

Les deux voleurs de 100 millions de bijoux sous les verrous

Deux hommes de 17 et 20 ans, des récidivistes, ont été arrêtés cette semaine par les services du 9e arrondissement de Bouabaz et placés en détention préventive par le procureur de la République de Skikda pour vol qualifié.

Ils constituaient une association de malfaiteurs qui ciblaient les demeures de la petite zone de Skikda. Les faits remontent au 28 du mois dernier, quand, vers les coups de 18h, une plainte a été déposée pour vol de bijoux (ceinture dorée, 3 chaînes…) d'une valeur de 100 millions de centimes, subtilisés dans une maison en l'absence de ses occupants.

L'enquête a permis l'arrestation d'un des malfaiteurs, un voisin, et la récupération d'une chaîne en sa possession. Les investigations se sont soldées par l'arrestation de l'un des deux autres complices, le troisième étant toujours activement recherché.

La famille du deuxième inculpé a contribué à récupérer des bijoux volés, enfouis dans un pneu, méticuleusement caché dans la maison.

Zaid Zoheir

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF - ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AIN T'BINET WILAYA DE SETIF

NIF : 40.80.150.000.19.003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 036.62.10.69/036.62.12.82

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° ..../2013, que le projet indiqué ci-dessous est provisoirement attribué comme suit :

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
Réparation des glissements sur RN 09 PK 92+600 Lot route	MEKHALFI-IMAD	33.552.090,00	06 Mois	71	Qualifiée techniquement moins-disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-cité, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la Commission des marchés de la wilaya de Sétif dans un délai de 10 jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

NIF de l'entreprise MEKHALFI-IMAD 178190200530140

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres peuvent se rapprocher de la Direction des travaux publics service de l'entretien et de l'exploitation dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres.

Anep N° 512 364 - Le Soir d'Algérie du 16/03/2013